

comme un important comité d'experts, surtout si l'on songe qu'il y a plus de 300 centres ou bureaux de la main-d'œuvre dans tout le Canada.

Je le répète, le ministère a lui seul engagera environ 335 étudiants pour l'aider à organiser la campagne. Nous nous sommes aussi efforcés activement d'obtenir la collaboration d'autres organismes qui s'intéressent à la question. Mes fonctionnaires, par exemple, se sont entretenus avec l'Association des universités et collèges du Canada qui exhorte ses membres à créer des comités locaux afin d'accroître les possibilités d'emploi des étudiants. Un certain nombre de ces comités ont été institués dans diverses régions du pays et nous applaudissons aux efforts que les étudiants ont tentés pour s'aider eux-mêmes. J'espère que grâce à notre collaboration avec ces comités et autres organismes, nous recueillerons plus de connaissances quant à l'emploi des étudiants. Grâce à des enquêtes et à l'analyse de nos dossiers, nous espérons nous documenter davantage sur la participation des étudiants au marché du travail.

Les statistiques sur les placements sont utiles mais, à mon avis, les étudiants ne veulent pas simplement un emploi. Ils veulent un travail qui soit utile socialement et qui les incite à l'action. Dans mes entretiens avec les étudiants, j'ai découvert qu'ils ne voulaient pas simplement des emplois mais un travail qui a une certaine utilité du point de vue social, des tâches apparentées en quelque sorte à l'expansion du pays ou à l'accomplissement d'un service social. Le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) a parlé de cet aspect de l'emploi des étudiants lorsqu'il a proposé l'adoption éventuelle d'un programme visant à enrôler les étudiants dans des activités socialement utiles. Nous y songeons comme un moyen de procurer aux étudiants des emplois et des revenus et aussi un travail qui soit utile du point de vue social.

• (4.50 p.m.)

Ainsi, il y a quelque temps, un député a signalé que le ministère a permis, comme il le fait depuis quelques années, la venue de travailleurs antillais aux termes du programme d'aide à l'agriculture. Il est vrai que nous avons permis la venue temporaire, en Ontario, de ces travailleurs agricoles. Si le nombre est aussi élevé que par le passé, il y aura environ 1,200 ouvriers de couleur qui quitteront les Antilles cette année pour venir travailler en Ontario.

On nous a demandé pourquoi nous ne gardions pas ces emplois pour les étudiants. Indépendamment du fait que ces emplois sont importants pour l'économie des Antilles et pour les producteurs qui veulent des travail-

[L'hon. M. MacEachen.]

leurs expérimentés, environ 160,000 emplois seront disponibles cet été en Ontario, dans le domaine de l'agriculture. Ainsi, les étudiants qui s'intéressent à ce genre de travail auront toutes les possibilités de s'y adonner. Nous nous ferons un devoir, dans nos centres de main-d'œuvre, d'accorder la priorité aux étudiants pour ces emplois agricoles disponibles en Ontario. Nous croyons ainsi pouvoir permettre à un grand nombre d'étudiants d'arrondir leurs revenus tout en leur fournissant l'occasion d'aider cette industrie.

Mises à part les possibilités dans ces domaines, il se trouve encore des jeunes dans notre pays qui cherchent des emplois ayant une signification sociale. Il est difficile pour les employeurs, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, d'offrir des emplois intéressants à court terme pendant les mois d'été, car, habituellement, ces emplois exigent de la surveillance pendant un certain temps. Cependant, que la chose soit difficile n'est pas une raison pour s'en désintéresser.

M. Hales: Le ministre me permettrait-il une question au sujet de l'admission de travailleurs étrangers? Le ministre n'est-il pas d'avis qu'il faudrait d'abord offrir ces emplois aux étudiants canadiens? Au lieu de faire venir des gens de l'étranger pour occuper ces emplois, ne vaudrait-il pas mieux les offrir aux étudiants canadiens?

L'hon. M. MacEachen: Je cherche justement à répondre à cette question. De nombreux intérêts sont en cause ici. Si je me souviens bien, l'agriculture en Ontario aura besoin cet été d'environ 160,000 travailleurs saisonniers. Des Antilles il en viendra probablement environ 1,200. Les postes disponibles pour les étudiants canadiens ne se trouveront donc pas sensiblement réduits par la venue de travailleurs antillais. Il ne faut pas oublier non plus l'importance de ce mouvement pour les gouvernements de ces pays.

En terminant cette partie de mes remarques sur les emplois d'été aux étudiants, je dois dire que nous nous préoccupons vivement du problème. Nous avons entrepris une campagne très intense de publicité et d'organisation. Nous avons encouragé les autres ministères du gouvernement à embaucher autant d'étudiants que possible cet été, et nous exhortons le secteur privé de notre économie à reviser ses priorités et à faire un effort spécial pour créer des emplois à l'intention des étudiants canadiens. L'été pourrait bien être très long et très chaud au Canada.

J'estime qu'une solution heureuse au problème du chômage en ce qui concerne les étudiants n'est pas la responsabilité exclusive